



## « ESPACE FAMILLES »

Dans le cadre de sa convention territoriale globale, la Communauté de Communes Périgord Limousin propose de nombreuses activités destinées aux familles dont voici quelques axes :

- Développer l'offre de soutien à la parentalité
- Faire vivre un réseau ressource pour les parents / enfants
- Favoriser l'accès et la connaissance des dispositifs d'accompagnement
- Structurer un réseau de parents et accompagner leurs initiatives

### Objectifs de l'espace familles

- Aider les parents dans leur rôle d'éducation en facilitant leurs habiletés parentales
- Créer un lieu ressource pour les familles
- Favoriser l'ouverture culturelle et interculturelle
- Sensibiliser les habitants à la connaissance de leur territoire pour mieux se l'approprier

### Public accueilli

Toutes les familles de la communauté de communes et communes aux alentours peuvent participer aux activités et sorties proposées.

### Modalités d'organisation des ateliers/sorties

- L'accès aux cafés parents est gratuit et sans inscription
- L'inscription aux ateliers parents/enfants et aux sorties sont obligatoires et nécessitent l'adhésion à l'espace Familles. Le paiement validera définitivement les inscriptions.
- Les activités se feront soit dans les locaux de la ludothèque soit dans des salles de la communauté des communes
- Les départs et retours des sorties se font majoritairement devant l'accueil de loisirs de Thiviers. Les familles qui le souhaitent pourront se rendre directement sur le site de la sortie.
- Les horaires de démarrage des activités ou de départ doivent être respectés :
  - Les retardataires ne seront pas attendus
  - Aucun remboursement ne sera possible dans ce cas là
- Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents tout au long de l'activité/la sortie
- La communauté de communes ne fournit pas le pique-nique pour les sorties à la journée
- Une tenue adaptée à la météo et à l'activité proposée est indispensable
- Pour les sorties en minibus, la communauté de communes fournit les réhausseurs pour enfants de 3 à 8 ans
- Pour les enfants de moins de 3 ans, c'est la famille qui fournit le siège auto

## **Tarifs 2024**

- Adhésion annuelle individuelle : 6€
- Adhésion annuelle famille : 12€
- Adhésion famille et ludothèque : 18€

Les tarifs d'inscription sont précisés dans les programmes et varient selon les sorties et activités.

Une personne ne peut inscrire que les membres de sa famille.

## **Modalités d'inscription**

Les inscriptions se font directement auprès de la référente famille ou bien par email. Aucune inscription ne sera prise par téléphone sauf pour les sorties et activités gratuites.

Pour chaque activité/sortie, la période d'inscription est indiquée dans le programme. Aucune inscription ne sera prise en compte en-dehors de cette période sauf s'il reste des places.

La plupart des sorties et activités a un nombre de places limitées et sera validée uniquement après réception du paiement.

Les familles qui ne peuvent pas avoir de places pour une sortie ou une activité seront inscrites sur une liste d'attente ; si aucune place ne se libère, elles seront prioritaires pour la sortie suivante et auront la possibilité de s'inscrire 1 jour avant les autres.

Une fiche d'inscription est remise lors de l'inscription : elle donne l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de la sortie/de l'activité.

L'inscription sera définitivement validée dès réception du règlement (par chèque ou espèces) et de la totalité des documents demandés

## **Documents à fournir à l'adhésion :**

- Attestation sécurité sociale
- Attestation responsabilité civile
- Attestation allocataire CAF